REQUÊTE EN OUVERTURE DE COMPTE « ASSURANCE-VIE » - Curatelle -

TRIBUNAL JUDICIAIRE (ou de Proximité) DE

Référence : RG n° à compléter
Personne majeure protégée : à compléter
Sous curatelle de : à compléter
Jugement en date du : à compléter
Adresse de la personne majeure protégée : à compléter
Monsieur, (Madame), le Juge des Tutelles,
Je, soussigné(e), curateur (curatrice) de M. / Mme, sollicite votre autorisation à l'effet d'ouvrir, au nom de cette personne majeure protégée, un compte assurance-vie (préciser le nom du compte) auprès de (préciser l'organisme bancaire et son adresse) et y placer la somme de (montant en chiffres et en lettres) en fonds en euros, aux conditions suivantes :
- taux de rendement des trois dernières années : à compléter
- montant des frais d'ouverture du compte : à compléter
 montant des frais de gestion : à compléter clause bénéficiaire : à compléter, en conseillant « mes héritiers dans l'ordre successoral » ou à défaut le choix de la personne protégée si accord du curateur
A réception de votre éventuel accord, je m'engage à vous adresser les justificatifs de l'ouverture de ce compte assurance-vie
Fait à Le
Signature
Pièces-jointes: - situation bancaire de la personne majeure protégée à ce jour - caractéristique du compte assurance-vie à ouvrir - budget mensuel de la personne protégée
ORDONNANCE DU JUGE DES TUTELLES
Nous,juge des tutelles au tribunal deassistée de, greffier,
 □ autorisons, avec exécution provisoire, la requête présentée qui apparaît conforme aux intérêts de la personne majeure protégée □ disons que le tuteur devra nous transmettre les justificatifs des opérations réalisées dans le mois de leur réalisation □ rejetons la présente requête pour les raisons suivantes :
Fait àLe

Signatures